12816
399051

MÉMOIRE

SUR

L'ANCIENNE CITÉ D'AIX,

NOMMÉE PAR LES ROMAINS AQUÆ SEXTIÆ;

Sur sa Position prouvée par les débris des Monumens qui y ont existé :

Lu à l'Académie d'Aix, le 2 Mai 1812;

PAR M. FAURIS DE SAINT-VINCENS.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU,

Rue de la Harpe, n.° 11.

1812.

VILLE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts

Extrait du Magasin Encyclopédique, Numéro de Décembre 1812.

MÉMOIRE

SUR *l'ancienne Cité d'Aix, en Provence; sur sa position prouvée par les débris des Monumens qui y ont existé : lu à l'Académie d'Aix, le 2 mai* 1812.

PLUSIEURS auteurs recommandables par leur savoir ont écrit sur la ville d'Aix et sur les antiquités qui y ont été découvertes. Les historiens de Provence s'en sont occupés; M. Pithon et M. D'haitze ont fait de grandes recherches sur les Saliens, sur les premiers temps de la fondation d'Aix, et sur la victoire de Marius, enfin sur l'histoire civile et ecclésiastique d'Aix; mais il y a plus d'un siécle que les ouvrages de M. D'haitze ont été publiés, et c'est le dernier de nos historiens (1). Depuis lors un grand nombre de

(1) M. D'haitze, originaire de Cavaillon, gentilhomme du comte d'Alais, s'est fixé à Aix en 1649, et y est mort fort avancé en âge; il a écrit une Histoire d'Aix où, à travers des faits hasardés et un style barbare, on trouve des détails curieux; elle est manuscrite et entre les mains de M. Dubreuil. Le même a fait imprimer un grand nombre d'opuscules. On prononce son nom *D'ache*. J'ai fait une analyse très-étendue de l'Histoire manuscrite de la ville d'Aix; j'y ai ajouté mes réflexions, les découvertes des faits et des monumens survenus depuis 1715, temps où

fouilles et de démolitions ont eu lieu à Aix, dans son territoire et sur le local qu'occupoit l'ancienne colonie fondée par les Romains : elles ont produit des découvertes que j'ai suivies avec exactitude, aidé des lumières et de l'expérience de MM. Gibelin, l'abbé Deperier, l'abbé Castellan, Marcellin de Fonscolombe (1), nos collégues. Ayant pu

finit M. D'haitze. Une notice des événemens remarquables et des principaux personnages depuis la même époque jusqu'à celle de la révolution, le tout en trois volumes manuscrits.

M. D'haitze a le défaut de croire aveuglément toutes nos anciennes traditions. Il parle d'un tombeau de Sainte Magdeleine enterrée (dit-il) à Aix, comme s'il l'avoit vu : des bas-reliefs de ce même tombeau décrits par un Troubadour du treizième ou du quatorzième siécle, comme si un Troubadour étoit une grande autorité en histoire. Mais on peut croire à ses récits, lorsqu'il parle des troubles de la Ligue, sur lesquels il a eu les excellens Mémoires du notaire Alpheran et de MM. de Gaufridi, et des troubles de la Fronde, *quarum pars magna fuit.* Il étoit homme de bien, grand compilateur, et lié avec tous les savans de son temps.

(1) M. Gibelin, très-bon peintre, correspondant de l'Institut, a écrit sur nos antiquités. Quand même il auroit quelquefois adopté des systèmes un peu conjecturaux, on doit reconnoître en lui le goût, l'étude et la connoissance des monumens antiques; il est le frère de notre secrétaire perpétuel. 2.° M. Castellan, prêtre, professeur d'histoire ecclésiastique, fort studieux, profondément instruit sur nos antiqui-

me procurer à Paris une grande partie de la correspondance littéraire de Peiresc, si zélé pour faire connoître l'histoire de sa patrie (1), j'ai cru pouvoir entreprendre un travail nouveau ou plus exact sur la position de notre antique cité, et sur l'histoire de ses monumens. J'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui le précis de mon travail.

Jacques Spon, savant voyageur, a dit que la Provence est une terre vraiment classique pour les amateurs de l'histoire et de l'antiquité. Les Romains, après y avoir fondé des colonies, y élevèrent des monumens dignes de leur magnificence, et les maisons des particuliers furent bientôt, à l'exemple de celles de Rome, ornées de mosaïques, de peintures à fresque et de morceaux de sculp-

tés, surtout celles des églises de Provence. Il travaille à une Histoire ecclésiastique de Provence, qui est très-avancée. 3.° L'abbé Deperier, chanoine d'Aix, très-bon helléniste : il est érudit, et son érudition s'étend sur plusieurs sciences utiles et intéressantes. 4.° Marcellin de Fonscolombe; il a un zèle ardent pour s'instruire; il connoît bien la science des médailles, celle des monumens anciens et le grec.

(1) J'ai acquis de M. l'abbé Guillon, professeur au Lycée Charlemagne, à Paris, cinq volumes de Correspondance des savans avec Peiresc, et un volume des Lettres de Peiresc. J'avois en mon pouvoir une partie de ces mêmes Lettres, j'en ai fait imprimer plusieurs dans le *Magasin Encyclopédique*.

ture du meilleur goût; la cité d'Aix qu'ils nommèrent *Aquæ Sextiæ*, à cause de ses eaux thermales, et parce qu'elle fut fondée par le proconsul Caïus Sextius Calvinus (1), vit aussi s'élever dans ses murs des édifices et des monumens dont les débris ont mérité l'attention de ceux qui nous ont précédés dans l'étude de l'antiquité.

Le savant Peiresc montroit dans l'enceinte de l'ancienne ville, près du couvent des Minimes, les contours et les restes d'un amphithéâtre; il y a de lui à ce sujet une lettre à M. de Valois : les dimensions de cet amphithéâtre n'annoncent pas (dit-il) qu'Aix ait eu une population aussi considérable que la ville d'Arles, dont l'amphithéâtre avoit pu contenir plus de 20,000 hommes. L'amphithéâtre d'Aix pouvoit bien contenir de 5 à 6000 personnes. Il n'existe plus de ce monument que des murailles très-épaisses qui sont sous terre dans le jardin de M. Joannis (2).

(1) Caïus Sextius Calvinus, envoyé pour soumettre les Saliens, peuples du pays, 123 ans avant J. C.

(2) J'ai vu lors des fouilles que M. Joannis a faites dans sa propriété, qui est près des Minimes, du côté du nord, des murailles très-épaisses, à dix pieds de profondeur, dont une partie étoit en forme circulaire; j'ai conjecturé que ce pouvoit être dans ce local que M. de Peiresc avoit placé l'amphithéâtre. M. Joannis-Rose a fait détruire une grande partie de ces murailles en 1806 et 1807.

Les colonnes du baptistaire de Saint-Sauveur, celle de la fontaine de la ville, et les débris d'un grand nombre d'autres que l'on voit même sur les grands chemins, attestent que dans notre antique cité, il y a eu des temples et des édifices importans. Auguste (1), qui avoit donné son nom à la colonie d'Aix, y avoit un temple; le grand nombre d'inscriptions consacrées à des sextumvirs augustaux de la colonie d'Aix (c'est-à-dire à des prêtres d'Auguste) le prouve assez (2).

(1) Auguste avoit donné à la colonie le nom de *Colonia Julia Augusta.*

(2) On a trouvé, non-seulement à Aix, mais à Riez, à Apt et à Lyon, des inscriptions qui nous donnent le nom des sextumvirs augustaux de la colonie d'Aix. Le P. Sirmond nous en a transmis une trouvée à Ostie: il y est dit que les cinq colléges des charpentiers de la ville d'Ostie ont consacré ce monument à Lucius Antonius Epytincanus, licteur de la décurie qui étoit chargée des sacrifices solennels, et sextumvir augustal de la colonie des eaux de Sextius, dans la province narbonnoise.

L. ANTONIO EPITYNCHANO
LICTORI DEC. CVRIATIAE
QVAE PVBLICIS SACRIS APPARET
Q. Q. COLLEGI FABRVM
TIGNARIORVM OSTIS
SEVIRO AVG. IN PROVINCIA
NARBONENSI
COLONIA AQVIS SEXTIS.

Ce titre de sextumvir augustal fut souvent porté par

J'ai communiqué, il y a peu de jours, à l'Académie, les restes d'une inscription qui porte ces mots :

CLVSO
IANI TEMPLO

Cette inscription se rapportoit à un Empereur qui a fermé le temple de Janus.

J'ai prouvé, par les médailles et les monumens, que quoique plusieurs Empereurs eussent, après leurs victoires, fermé le temple de Janus, Auguste et Néron avoient été les seuls qui en eussent fait mention sur leurs médailles, ou sur les monumens publics; la forme des lettres, la largeur du marbre, prouveroient que cette inscription se rapporte au frontispice d'un monument qui a été consacré à l'un de ces deux Empereurs.

Les salles de la mairie actuelle, les Musées des particuliers, contiennent plusieurs mor-

des affranchis. Il ne paroît pas qu'il fût recherché par des personnes d'un rang élevé; sans doute qu'un certain nombre de ces prêtres d'Auguste en faisoit les fonctions; mais d'autres en portoient le titre qui étoit, comme nous dirions, un bénéfice simple. C'est ce que prouve Gronovius dans une de ses Dissertations, au tom. V, *Thes. Antiq.* Le mot *sextumvir* marque que le nombre de ces prêtres étoit réduit à six; mais ils pouvoient se succéder les uns aux autres dans un temps très-court, et ceux qui avoient obtenu ce titre pouvoient le retenir pendant leur vie.

ceaux de pavés en mosaïque, qui représentent des scènes ou des masques de comédie, des sujets de la Fable, des fleurs, des fruits, des arabesques bien dessinés. On y voit des bas-reliefs antiques d'une grande beauté : tel est, quoique fruste, celui qui représente l'accouchement de Léda, et un autre bien conservé qui est dans mon cabinet, où l'on voit un jeune homme devant un autel; le cheval qu'il conduit, et son chapeau de voyageur, désignent qu'il va partir pour la guerre, sa mère semble l'exhorter à défendre sa patrie (1).

Pour donner avec exactitude le site de l'ancienne colonie d'Aix, il faut partir du local où, dans le quatrième siécle, a été construite la première cathédrale (2); une bulle de l'archevêque Robert (3) nous ap-

(1) Dans son *Voyage au Midi de la France*, M. Millin, mon ami, qui a si bien décrit tous ces monumens, a fait graver, et a expliqué ce bas-relief.

(2) C'est tout au plus au quatrième siécle qu'on peut fixer la construction des églises cathédrales; le culte ne fut solidement établi que sous le règne de Constantin; d'ailleurs dans le Concile d'Arles, tenu en 314, il n'y eut aucun évêque d'Aix; et le premier évêque d'Aix connu dans l'histoire est Lazare, qui poursuivit Pélage jusques dans l'Orient; le pape Zozime l'accusoit, dans une lettre écrite en 417 d'être monté sur le siége d'Aix encore teint du sang d'un évêque : Lazare avoit donc eu un prédécesseur, mais on ne le connoît pas.

(3) Cette bulle fut donnée pour engager les fidèles

prend que l'ancienne cathédrale avoit pour confront les murs anciens de la ville (*quæ erat prope muros civitatis*); elle fut bâtie au même lieu où douze cents ans après furent fondés les Minimes.

En partant de ce point, la ville s'étendoit du côté du levant et du midi, d'abord dans les champs qui sont au dessous de l'Hôtel-Dieu; elle s'étendoit ensuite vers l'aire actuelle du chapitre et les cimetières; elle comprenoit l'ancien couvent des Observantins où sont encore les restes de ces bains publics d'eau thermale qu'a célébré Sidoine Appollinaire dans son vingt-deuxième poème (1). Sidoine appelle notre colonie la Baye de Sextius, par allusion aux eaux minérales de la ville de Baies dans la Campanie : *Phocidas Sextiasque Baias;* il appelle la ville d'Aix et celle de Marseille deux villes également

à relever ou réparer l'ancienne cathédrale, où étoit encore le corps de Saint Mitre.

(1) Un bas-relief représentant un Phallus, posé sur un petit autel surmonté d'un instrument propre aux sacrifices, accompagné des trois lettres initiales I. H. C., fut trouvé près de ces bains, à la fin du dix-septième siécle : il a été incrusté dans les murs des bains actuels. On a expliqué les trois lettres par ces mots : *jucundo hortorum custodi;* ou *in hortorum custodiam.*

célèbres (1). L'ancienne colonie comprenoit encore une partie du faubourg actuel, et les murs qui l'entouroient de ce côté-là remontoient vers le jardin des Minimes par le local où a été ensuite bâti le couvent des Chartreux, et qui est en partie occupé par le grand chemin actuel.

Des restes de maisons antiques, des caves, des bains, des ustensiles de ménage, des idoles, des bustes et des marbres chargés d'inscriptions, ont été trouvés dans ce grand espace. Des aqueducs y portoient les eaux des principales sources qui naissoient au pied de la montagne à laquelle la victoire de Ma-

(1) *Sidonii Appollinaris carmen XXIII, ad Consentium, V. C. Consularem narbonensem.*

Phocidas Sextiasque Baias
Illustres titulis prœliisque
Urbes per duo consulum tropœa.
. . . . . .
. . . . . .
Ast hæc Teutonicas cruenta pugnas
Erectum et Marium, cadente Cimbro.

Ces mots *Erectum Marium* rappellent les armes du village de Pourrières, voisin du champ de bataille du combat de Marius contre les Cimbres et les Teutons. Le monument que Marius fit élever, après sa victoire, est dans l'écu des armoiries de Pourrières. Marius y est représenté élevé sur un bouclier par deux soldats.

rius contre les Cimbres a donné son nom. Des digues, des réservoirs pratiqués au Tholonet et à Mérargues recueilloient toutes les eaux. Les aqueducs, construits depuis Saint-Antonin et Mérargues, venoient tous aboutir à la cité par le vallon des Pinchinats et par le monticule de Saint-Eutrope (1).

Il n'est aucun de nous qui n'ait pu voir les trois beaux pavés de mosaïque qui, en 1790, ont été découverts en dessous de l'Hôtel-Dieu; ils représentoient une scène comique, le combat d'Entelle et de Darès, Thésée assommant le Minautore. Nous avons pu voir encore une salle de bains que M. Silvecanne découvrit dans le même temps; elle étoit ornée de banquettes qui l'entouroient, et pavée de grands carreaux de marbre bleu et blanc; au dessous des carreaux étoient des bournaux de terre cuite.

En 1809, d'autres fouilles ont fait découvrir non loin de là, dans le jardin de Grassi, un bassin carré et creux d'un pied de profondeur, et pavé de très-larges pierres; en delà étoient des mosaïques très-simples et à grands carreaux : aux quatre coins du bassin étoient des restes de tronçons de colonnes, destinés à porter des vases ou des statues.

(1) Il reste encore, sur les chemins de Saint-Antonin et de Mérargues, des débris considérables de ces ouvrages romains.

Le bassin contenoit un de ces miroirs d'eau que les anciens aimoient à placer dans l'intérieur de leurs bâtimens. Une inscription en lettres doubles, prouvoit que le maître de cette habitation s'appeloit Quintus Nausidius Avenius (j'observe que les restes des habitations, qui ont été trouvées sous terre dans cette partie de l'ancienne ville, étoient tournés du nord au midi).

En 1760, l'aire du chapitre fut réparée, et des inscriptions curieuses y furent découvertes; l'une donnoit le nom d'un édile de la colonie; l'autre, sur un marbre massif taillé en gaine, donnoit en lettres grecques, le nom d'Héros, fils de Lysandre. Une moitié d'autel portoit l'inscription *Dis Manibus*, aux Dieux Mânes. M. de Peiresc avoit dans son Musée un grand nombre de bustes, d'inscriptions et de monumens, qu'il écrivoit à M. de Calas, son frère, avoir trouvés dans les champs voisins du couvent des Observantins. J'ai une tête de l'Empereur Macrin, et un médaillon en marbre, portant le buste de Drusus, qui en faisoient partie.

En 1766, des fouilles qui furent faites dans un des jardins du pavillon de la Molle, donnèrent une petite statue de Bacchus en bronze, un petit buste d'Apollon, plusieurs styles en cuivre pour écrire sur des tablettes, et des poids en marbre noir de six à une once.

En 1768, le déblayement d'un puits situé près des Chartreux, fit découvrir un marbre brisé dont l'inscription portoit ces mots, *ex decreto Decurionum*, décret des Décurions.

Je remarque en passant que notre cité avoit des Décurions, ainsi que les principales villes des Gaules; et qu'une inscription funéraire, trouvée hors la porte actuelle de S. Jean, parle de Sextius Sancinius Maximus, Edile et Décurion chargé des régistres publics : c'étoit en effet une des principales charges des Décurions. Ils composoient le Sénat que l'on appeloit inférieur, établi dans plusieurs colonies, *Senatus inferior*. On le nommoit ainsi par comparaison avec le Sénat de Rome.

C'est dans ce sens qu'une vie de S. Eucher, qui étoit évêque de Lyon, dans le cinquième siécle, dit que cet évêque avoit un frère sénateur à Aix, et que Grégoire de Tours rapporte que Bonnolus, ayant été désigné par le roi Clotaire pour être évêque d'Avignon, répondit qu'il ne pouvoit pas se résoudre, lui qui étoit un homme simple, à aller dans une cité où il y avoit des sénateurs sophistes et des juges philosophes.

J'ai décrit le local entier que remplissoit l'ancienne cité d'Aix (1). Au delà de ce grand

(1) Au milieu de l'ancienne ville, dans le champ qui étoit en dessous de l'Hôtel-Dieu, étoit un rocher qui a fait, dans les bas temps, partie d'une

espace, on a trouvé des tombeaux, des inscriptions funéraires, des urnes, des lampes sépulcrales; et l'on sait bien que c'étoit toujours hors des villes que les morts étoient enterrés. Au delà du couvent des Minimes, ainsi que dans la place actuelle de l'archevêché, on a trouvé des morceaux entiers de grandes voies publiques, et les chemins publics étoient aussi hors des villes (1).

chapelle dédiée à S. André. Ce rocher ayant été détruit, M. de Lamanon a découvert qu'il étoit composé d'ossemens fossiles. La procession des Rogations s'arrêtoit au rocher (dit l'ancien Cérémonial de l'Eglise d'Aix); on posoit dessus la figure d'un dragon porté à la procession, parce que (continue le Cérémonial), dans les temps très-anciens, il y avoit eu, sur ce rocher, un dragon qui fut tué par l'intercession de S. André. On appeloit cette roche *le rocher du dragon.*

(1) Mon père trouva en 1765, dans un jardin en delà des Minimes, près de l'ancienne chapelle de Sainte-Croix, qui étoit l'ancienne chapelle des archevêques, avant qu'ils eussent abandonné l'ancienne ville, l'épitaphe de *Basile, évêque.* Une lettre de Sidoine Apollinaire est adressée à un évêque de ce nom. Sidoine lui dit que son siége et ses vertus le placent au milieu des évêques de Marseille, d'Aix et de Riez. Cette épitaphe prouve le véritable siége de Basile, qui du reste a joué un rôle dans l'histoire du pays, qu'il délivra de la persécution et des troupes de Evarox ou Evarix, roi des Goths. *Voyez* les Continuateurs de Magdebourg, centurie 6, cap. 10, *de Epis. et Doctor.*

Une partie de murailles assez épaisses pour être jugées les murs d'une ville, a été trouvée

L'inscription dont il s'agit est sur un marbre blanc long d'un pied, mais fort endommagé. La première ligne manque à moitié, et les mots qui restent sont indéchiffrables :

. . . . IAR
. . . . BASILIO EPIO
. . . . ANN. XXII
. . . . III DI. II. T. NO/ OCTOB
. . . . TERIO CONSVLE

Le T peut être interprété par le mot *transiit*. Le consulat d'Asterius est de l'an 494.

C'est à tort que M. Pithon et que la carte de M. de Gaillard prétendent que la ville ancienne s'étendoit vers le Jas de Bouffan, puisqu'on a trouvé 1.° un reste de chemin public en dessous des Minimes; 2.° en delà de ces restes, des voies publiques enfouies sous terre; 3.° des épitaphes au dessous de l'aire qui est vis-à-vis des Chartreux; 4.° dans la propriété rurale de l'abbé Martelli, allant vers le Jas de Bouffan, un grand nombre d'épitaphes dont voici les principales :

1.° LOCVS— TER CIPPOS SACER
FRONTE P. XII
—N AGRO P. XX.

Locus inter cippos sacer in fronte pedes 12, *in agro pedes* 20.

2.° D. M. COR. EVTYCHIAE.

Cette épitaphe d'Eutichia, écrite en lettres tout-à-fait barbares, est du septième siécle; elle a donné lieu à une contestation littéraire. On prétendoit qu'elle

sous terre en 1790, tout près du cimetière de l'Hôtel-Dieu, et une autre partie en 1770 ne pouvoit pas appartenir à une payenne, malgré les deux lettres D. M. qui signifient *Diis Manibus.* Il n'y avoit plus, disoit-on, de Payens en Provence dans le sixième siécle. Mais cette assertion n'est pas exacte, puisqu'en 544 le roi Childebert fit publier une loi contre les Payens de ses états. En 595, le pape Saint-Grégoire exhorta la reine Brunehaut d'empêcher ses sujets d'adorer les idoles et les arbres, et de sacrifier des têtes d'animaux. En 606, Sérénus, évêque de Marseille, pour arrêter le penchant des Marseillois à l'idolâtrie, fit abattre les statues des Saints et effacer leurs images des murs de son église, en quoi cependant il fut blâmé par le Pape.

3.° Dans un champ qui est au couchant de l'église des Minimes, et qui appartenoit au Sieur Clément, on trouva une épitaphe qui faisoit mention de la consécration d'un champ pour une sépulture de famille, et qui en indique les dimensions :

. . . . IN FRONTE
. . . . DECEM PEDES.

J'ai vu longtemps cette inscription près de la porte du couvent des Minimes.

J'ai une épitaphe chrétienne qui est incrustée dans un des murs de mon vestibule. La forme des A et des ⊙ *q.* prouve qu'elle est du huitième ou du neuvième siécle.

Indolis hîc jacet heu
Ecce sepultus
Cunctis karus exosus non nisi malivolis
Dextrianus nomine vocitanus in vita
Nec immerito nam tuo sic munere criste

au dessus du jardin des Observantins, en face du bon Pasteur.

Hors des murs de la cité, un grand mausolée, en forme de tour, fut construit dans le second siécle de notre ère; il renfermoit trois urnes cinéraires que l'on voit aujourd'hui dans la bibliothéque publique (1).

Dextris tibi nunc fide adsistit in agnis.
Æternum sperans te Domine largiente donum.
Prudentia erat praeditus formaque decorus.
Non aliud unquam habuit nisi cum bonitate fidem
Nec defuit illi eligans cum verecundia pudor.
Bis undenos aevi completis duxit mensibus annos.
Pulcer et innocuus pià semper mente probatus.
Lugemus te miserande puer quia breve
Omne quod bonum est.
Obiit e seculo astra petens die tertium
Nonas junias
Quod est in dictione prima.

Il n'est pas possible, d'après ces divers monumens funéraires, que la ville ancienne se soit prolongée jusqu'au Jas de Bouffan. Les débris de bâtisse qui ont pu y être trouvés, doivent avoir appartenu à une maison de campagne (*una villa*).

Sous la maison Gaillard Dagout, près de Saint-Sauveur, on trouva en 1779 une voie romaine, formée de très-belles pierres qui en occupoient toute la largeur; elle étoit de quatre pieds, et alloit du nord au midi. La trace des roues y étoit profondément imprimée.

(1) Cette tour avoit douze toises d'élévation, en y comprenant le carré massif sur lequel elle étoit bâtie. Le carré avoit vingt-sept pieds trois pouces de lar-

Cette haute tour sembloit faite pour servir de point de vue à la ville qui étoit placée à un demi-mille de distance vers le couchant. Les Romains établirent ensuite près de cette tour leur prétoire, qui est devenu dans le onzième siécle le palais de nos comtes.

Dans le quatrième ou cinquième siécle de J. C., des maisons furent construites dans le même lieu, et formèrent un faubourg; des puits d'eau thermale y furent pratiqués, des bains publics y furent établis; ils ont donné leur nom à la rue des Bagniers, et les eaux thermales de ces bains coulent aujourd'hui dans une des fontaines du cours.

C'est dans un des puits de la rue des Bagniers, qu'a été trouvée, il y a environ cent ans, une tête antique de marbre, que l'on a cru longtemps être la tête de Germanicus.

A la fin du onzième siécle, Benoît, prévôt de la cathédrale, bâtit à ses frais, l'église de Saint-Sauveur. Il ne la forma que d'une seule nef qui existe encore sous le nom du *Corpus Domini*. A côté de cette église, il bâtit un

geur dans tous les sens. La tour étoit surmontée et couronnée par des colonnes de granit qui soutenoient un dôme, lequel a été abattu par le tonnerre. Elles furent alors liées entre elles par un massif de maçonnerie, sur lequel on plaça, en 1545, une horloge. Les colonnes avoient onze pieds quatre pouces de hauteur sur dix-huit pouces.

cloître dont les colonnes sont de divers temps, et quelques-unes des années bien antérieures. Benoît bâtit encore une maison claustrale pour les chanoines; il se servit, pour appuyer ces nouvelles bâtisses, des murailles extérieures d'un édifice romain; on peut les voir encore. Tous ces bâtimens furent placés à l'extrémité de l'ancienne ville du côté du sud.

La cathédrale y fut bientôt transférée; des maisons furent bâties à portée de la nouvelle église, et ce lieu là fut nommé le bourg Saint-André, tandis que le faubourg du Mausolée fut appelé, dans le même onzième siécle, la ville *Comtale.*

Deux établissemens bien différens contribuèrent à aggrandir l'enceinte de ces deux faubourgs. Les Templiers furent établis dans l'enceinte de la ville Comtale en 1100; ils occupèrent tout l'espace qui depuis a été occupé par les religieuses de Sainte-Claire. Leur église, sous le titre de Sainte-Catherine, a subsisté de nos jours. En 1143, les Juifs offrirent de venir habiter dans le bourg Saint-André, nouvellement établi. Pierre IV, archevêque d'Aix, leur permit de bâtir la rue qu'ils appelèrent *la Juiverie*, et qui a depuis été appelée la rue *de Venel.*

Les deux faubourgs s'aggrandirent bientôt; ils s'étendirent l'un vers le midi, l'autre vers le nord; ils se joignirent enfin, pour se mettre

sous la protection des tours du palais où étoit une garde de soldats toujours en activité; ils ne formèrent qu'une seule ville, lorsqu'à la fin du quatorzième siécle les habitans de l'antique cité furent obligés de renoncer à leurs habitations si souvent attaquées par les troupes des *Tuchins* surnommés *Brigands* (1).

Les détails dans lesquels je viens d'entrer peuvent servir à rectifier une carte de l'ancien état de la ville d'Aix qui a été publiée en 1760 par M. de Gaillard; mais celui ci n'a fait d'autre travail que de transformer en rues les chemins actuels qui existent, soit dans

(1) Avant le pillage et les dévastations causées par les brigands du quatorzième siécle, la colonie d'Aix avoit été pillée et dévastée par les Sarrazins et les Normands; mais quoi qu'on en ait dit, elle n'avoit jamais été entièrement ruinée. On a prétendu prouver qu'elle avoit cessé d'exister au commencement du neuvième siécle, parce que le testament de Charlemagne, qui nomme tous les évêques métropolitains de son Empire, ne parle pas de celui d'Aix; je réponds que, quoique les droits de métropole civile fussent acquis à Aix dès l'année 370, les droits de métropolitain furent longtemps contestés à ses évêques par les évêques d'Arles, et qu'un Concile tenu à Francfort en 784, trente ans avant la mort de Charlemagne, renvoya au Pape pour en décider.

Le déplacement entier, ou, si je puis me servir de ce mot, *la transférence* de l'ancienne ville d'Aix eut lieu de 1380 à 1400.

le faubourg, soit aux environs du couvent des Minimes.

Mon plan n'est pas d'entrer dans les détails relatifs aux augmentations qui ont eu lieu à Aix, depuis que la colonie romaine a changé de place, et que les deux faubourgs sont devenus ce que l'on appelle la ville d'Aix (1); je dirai seulement que ça été

(1) Quoiqu'il soit bien prouvé que l'ancienne colonie d'Aix ne s'étendoit pas au delà des limites que nous avons fixées, d'après les restes des voies publiques et les inscriptions sépulcrales qui entourent ces limites; je ne puis pas nier qu'il n'y ait eu des habitations situées au delà. Au delà de l'église de Saint-Jean, et près du couvent de Saint-Pierre, on a trouvé, il y a soixante ou quatre-vingts ans, des restes de bâtisses très-considérables; je pense que ceux-ci pourroient être les bâtimens de l'ancien prieuré de Saint-Pierre, fondé dans le neuvième ou dixième siécle, réuni au chapitre d'Aix, et donné dans le treizième siécle par le Chapitre à l'archevêque. On a trouvé, au delà de ces restes de bâtimens, un grand nombre d'inscriptions sépulcrales. On en trouve tous les jours; elles prouvent, ou que c'étoit là un cimetière public, ou qu'un grand nombre de familles de l'antique cité d'Aix avoit choisi leur sépulture dans ces lieux-là. Les familles d'une cité choisissoient quelquefois leur sépulture dans des lieux très-éloignés, et même le long des voies publiques. Voici quelques-unes des épitaphes trouvées hors de la porte actuelle de Saint-Jean.

1.° C GALLIO SEX. F. SECVNDO
GALLIO AVITO.

dans le quinzième siécle que la place des Prêcheurs, le quartier Saint-Louis, et celui

2.° CAELIO FLORO
IIIIIVIR AUG
CAELIAE RESTITVTAE
VERECVNDO FRATRI
FLORAE SOR.
M. CAELIVS CLEMENS PATRONVS.

J'ai celle-ci dans ma cour : elle est sur une pierre fort large et très-élevée, dont le haut est orné de coquilles et d'espèces de festons ; elle est consacrée à un sextumvir ou prêtre d'Auguste, ainsi qu'à sa famille, par celui qu'il avoit affranchi : il avoit pris le nom de son patron qui étoit de la famille *Cœlia*.

En 1290, Charles II, dit le Boîteux, avoit établi les religieuses Dominicaines à Aix ; il leur avoit fait bâtir un beau couvent au bout du faubourg Saint-Jacques, là où ont eté placées depuis les Andrettes, et où est actuellement le collége de la ville. Le faubourg Saint-Jacques étoit hors de la ville Comtale, dont les murs étoient placés un peu plus bas que n'est aujourd'hui l'hôtel d'Albertas, en remontant vers le palais d'une part, et vers la rue de l'Official de l'autre côté. Ce faubourg a donné son nom à l'hôtel Saint-Jacques ; il s'étendoit vers la partie du Cours qui comprend la fontaine *des neuf canons*. Le roi, Charles le Boîteux, après avoir fait bâtir le couvent des Dominicaines, fit élever tout auprès un pavillon entouré de jardins, de prairies et de fontaines, dans un enclos nommé alors Clos Saint-Etienne, qui appartenoit aux moines de Saint-Victor.

En 1374, les Teuchins, ou troupes débandées du duc d'Anjou, qui ravageoient la province, firent des

de Bellegarde, ont commencé à être construits sur le sol qui étoit le jardin de nos

courses jusques aux portes d'Aix, et brûlèrent ou saccagèrent la ville des Tours; ils abattirent le pavillon de Charles II, et tous ses alentours, détruisirent le couvent des Dominicaines, nommé le couvent de Notre-Dame de Nazareth. Les religieuses se retirèrent dans la ville Comtale. L'église des PP. Sachets, appelée *Ecclesia Sancti Bartholomei Apostoli*, qui étoit au bout du jardin du palais (depuis la place des Prêcheurs) leur fut donnée : elles y ont demeuré jusqu'à leur suppression.

L'hôpital de Notre-Dame du Beauvoir, ou du Bauveset, fut bâti dans le treizième siécle hors de la ville Comtale; l'église qui fut ensuite donnée aux Picpus en faisoit partie. On trouve des restes de cet hôpital, destiné à recevoir les passans, sous plusieurs maisons de la rue du Saint-Esprit. L'hôpital du Saint-Esprit, et l'ordre hospitalier de ce nom avoient été établis plus anciennement : on y recevoit les malades et les pauvres. Le Saint-Esprit étoit invoqué comme père des pauvres (*veni pater pauperum*). L'Hôtel-Dieu actuel de Marseille étoit appelé l'hôpital du Saint-Esprit. La destination des hôpitaux du Saint-Esprit, et de Notre-Dame de Bauveset a cessé après que Jacques de la Roque eut fondé l'Hôtel-Dieu en 1535. La chapelle du Saint-Esprit, ayant été renfermée dans la ville d'Aix, après que les trois villes eurent été réunies, devint une succursale. Elle a été établie église paroissiale par le cardinal Jérôme Grimaldi, archevêque d'Aix, sous le titre de Saint-Jérôme.

Je finis ce Mémoire et les Notes qui lui servent de preuves, en développant une réflexion que j'ai déja annoncée.

comtés de la maison d'Anjou, que le cours et toutes les rues qui sont au midi du cours, commencées seulement en 1645, occupent des terreins autrefois dépendans de l'archevêché et du prieuré de Saint-Jean.

Si j'ai contredit l'opinion de M. Pithon, celles de M. D'haitze et de M. de Gaillard, sur le site de l'ancienne cité d'Aix, c'est d'après les découvertes et les fouilles qui ont été faites dans les trente dernières années du siécle passé et en 1807; c'est surtout d'après les épitaphes des tombeaux, et les voies publiques que les fouilles ont fait connoître. Les morts n'ont été enterrés que bien tard dans l'enceinte des villes. Le Concile de Bragues tenu en 561, et suivant le P. Labbe en 563, s'exprime ainsi: *Firmissimum hoc privilegium retinent Galliæ civitates ut nullomodo intra ambitum murorum cujuslibet defuncti corpus humetur.*

Tous ceux qui nous ont précédés ont prétendu que les tours du palais ont été construites par Sextius, fondateur de la colonie, ou au plus tard par Marius, vainqueur des Teutons; et, peu soucieux de ce que M. de Peiresc les avoit contredits, ils ont reproduit ce système dans la carte d'Aix, gravée en 1760. Mais la démolition de la principale tour a prouvé, 1.° qu'elle avoit servi de mausolée à trois grands personnages; 2.° qu'elle avoit été bâtie après Trajan, dont on a trouvé des médailles dans une des urnes. Les deux autres tours, laissées à nu lors de la démolition du palais, ont prouvé qu'elles étoient encore postérieures à celle du mausolée (leur architecture est tout au plus du troisième siécle.), et que ce fut ou dans le troisième siécle, ou postérieurement, que les Romains ont établi leur prétoire dans ce lieu-là.

L'église de Saint-Jean, bâtie loin des anciens murs d'Aix, par les libéralités des derniers comtes de la maison d'Arragon, est un monument des premières années du treizième siécle; son clocher a été construit en peu d'années, aux seuls frais du commandeur Monachi, tandis que la tour qui sert de clocher à l'église de Saint-Sauveur, commencée en 1325, n'a été finie que cent ans après. Les guerres d'Italie, dans lesquelles les derniers comtes de Provence ont été engagés pour la conquête du royaume de Naples, ont tout paralysé pendant cent cinquante ans. Si le bon roi René eût eu plus de bonheur et de fortune, la ville d'Aix qu'il a tant aimée, où il a voulu vivre et mourir, seroit ornée d'un plus grand nombre de monumens. On auroit commencé dès-lors à y cultiver les beaux-arts qui commencèrent à renaître en Italie, lorsque René régnoit en Provence.

Le tableau qui lui est attribué, mais qui est au moins de son temps, la sculpture des grandes portes de Saint-Sauveur, le Calvaire qu'il avoit fait placer aux Augustins, et qui est aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu, sont les seuls grands morceaux qui nous restent de son goût pour la peinture et la sculpture.

Le Calvaire, qu'on peut voir dans l'église de l'Hôtel-Dieu, est accompagné de vers qu'il a composés, et ces vers sont inédits, parce qu'ils